

Chiffolleau Y.*¹, Paturel D.*, Biénabe E.**, Millet-Amrani S.*, Akermann G.*

* INRA UMR Innovation ; ** CIRAD UMR Innovation

¹ yuna.chiffolleau@inra.fr

La construction sociale de la démocratie alimentaire : quels enjeux pour la recherche ?

La reconnexion entre agriculture et alimentation, depuis le début des années 2000 en particulier, émerge comme un terreau particulièrement propice à la construction d'une nouvelle citoyenneté, comme l'illustrent les travaux récents sur la démocratie alimentaire. Introduit par Tim Lang dans les années 1990, le concept de « démocratie alimentaire » est posé au départ comme une façon de faire contrepoin t au pouvoir exercé par les firmes internationalisées de l'agroalimentaire, contrôlant l'alimentation et les consommateurs dans un contexte où les Etats se désengagent de cet enjeu¹. L'idée est alors de donner aux citoyens l'opportunité de reprendre la main sur leur alimentation, sur la façon dont elle est produite et distribuée. Toutefois, les travaux concrets faisant référence au concept de démocratie alimentaire portent essentiellement sur des réseaux militants, tels que les « réseaux alimentaires civiques » fondés sur des valeurs communes et des critères exigeants (Renting *et al.*, 2012), illustrés par les AMAP au Nord et certains mouvements sociaux pour la souveraineté alimentaire au Sud. Ce focus masque la diversité des expériences démocratiques à l'œuvre dans la reconnexion entre agriculture et alimentation, du Nord au Sud, et réduit les enjeux associés, notamment parce qu'ils ne prennent que peu en compte la problématique de la justice sociale. Dans cette communication, nous voulons montrer comment, en tant que collectif de recherche en sciences sociales, nous nous saisissons de ce concept et de la diversité des formes sociales et économiques qui la concrétisent aujourd'hui pour proposer une contribution originale au regard de questions majeures, dans nos disciplines mais aussi du point de vue des défis auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires, dans les pays du Nord et du Sud.

Cette communication sera organisée en quatre parties brèves, de façon à respecter le format d'une conférence ouverte à des publics hétérogènes. En première partie, nous commencerons par montrer l'émergence du concept de

¹ Ce que relativise Sophie Dubuisson-Quellier en montrant comment les Etats, à travers différents outils, gouvernent les conduites, alimentaires notamment (Dubuisson-Quellier, 2015), même si cela n'empêche en rien un contrôle sous-jacent par les firmes à l'image du processus en cours d'étiquetage des produits alimentaires en France.

démocratie alimentaire dans la sphère publique en France puis proposerons une synthèse des principaux travaux scientifiques y faisant directement référence. Nous pointerons alors les limites de ces travaux, au regard des questions posées d'une part, des exemples considérés d'autre part. En seconde partie, nous poserons les termes généraux du cadre d'analyse dont nous nous dotons, entre sociologie économique, économie institutionnelle et approche par le *care*, pour traiter de la construction sociale d'un renouveau démocratique autour du lien agriculture-alimentation. En troisième partie, nous montrerons, à travers deux de nos terrains, comment nous cherchons à répondre à deux des questions posées à travers la notion de démocratie alimentaire : l'articulation entre démocratie et justice sociale dans les systèmes alimentaires d'un côté, le rôle de la démocratie dans la transition des systèmes alimentaires de l'autre. En dernière partie, nous ouvrirons la discussion sur la façon dont la recherche peut accompagner les initiatives démocratiques autour du lien agriculture-alimentation, en abordant la question des indicateurs pouvant appuyer l'action, en cherchant à caractériser notre façon de faire de la « recherche engagée ».

1. Démocratie alimentaire : usages de la notion et questions traitées

Le 17 octobre 2016, l'agence de journalisme Alimentation générale, en collaboration avec plusieurs intellectuels français et sous le parrainage du philosophe Michel Serres, lance la signature d'un « manifeste pour une exception agricole et écologique », appelant à une « démocratie alimentaire », présentée de la façon suivante :

« Les grands problèmes alimentaires ne sauraient être la chasse gardée des firmes, lobbyistes, syndicats, techniciens, ingénieurs. C'est une question de société et à caractère politique qui mérite plus que jamais d'être inscrite à l'agenda de la vie démocratique. Au sein d'une démocratie alimentaire à laquelle nous en appelons, chaque citoyen devient ce nouvel acteur, majeur, qui juge, goûte, évalue, discrimine, interdisant de reléguer l'opinion publique en bout de chaîne au stade sommaire de la consommation. Au côté des paysans, nous - les membres de la démocratie alimentaire, affirmons le principe de souveraineté alimentaire, en tant que coproducteurs, parce qu'ils sont éveillés à l'origine des denrées, au travail des cultivateurs, éleveurs, au sort des animaux domestiques, aux modes de production, aux contraintes écologiques et aux enjeux commerciaux, aux risques sanitaires et aux questions diététiques, et évidemment à la somme des composantes culturelles et gustatives essentielles aux besoins de l'espèce humaine autant qu'à notre humanité. »

Si le manifeste n'a récolté que 445 signatures à l'heure où nous écrivons cette communication (19 janvier 2017), il contribue à rendre visibles, dans la scène publique, de nouvelles revendications autour de l'alimentation : il ne s'agit en effet pas, ou plus seulement, de « voter avec son caddie », mais de redevenir acteur de son alimentation, en la « jugeant », au regard des conditions de production agricole en amont en particulier. Il reste à voir si la présentation du manifeste au prochain Salon de l'agriculture (25 février 2017) attirera des soutiens plus conséquents. Il s'agit aussi de questionner plus précisément le « comment » : comment permettre aux individus de redevenir acteurs de leur alimentation, en particulier lorsqu'ils n'appartiennent pas aux milieux particuliers de la recherche universitaire, du journalisme indépendant ou des associations écologistes ? Sans entrer ici dans un débat compliqué autour de la confiscation de la pensée par les élites - dont les paysans sont ici exclus -, nous voulons surtout essayer de penser en quoi, comment et à quelles conditions la reconnexion entre agriculture et alimentation, du Nord au Sud, peut plus largement permettre à une diversité de publics de se réapproprier l'alimentation, y compris les paysans, et les enjeux associés et par là même, à la fois accéder à une alimentation de qualité et construire une « autre économie » (Laville, Cattani, 2005). En ce sens, si la démocratie alimentaire se comprend en tant qu'accès à la citoyenneté et à une alimentation de qualité, elle ne peut s'affranchir d'une interrogation sur les conditions de cet accès. En d'autres termes, la démocratie alimentaire pose la question de la justice sociale, tant dans la gouvernance des systèmes alimentaires que dans l'organisation des chaînes de valeur.

Ces questions ne sont pas vraiment posées dans la littérature scientifique, encore limitée, faisant explicitement référence à la notion de démocratie alimentaire. Professeur de politique alimentaire à l'Université de Londres, Tim Lang envisage au départ la démocratie alimentaire comme un outil législatif, qui pourrait s'intégrer dans les gouvernements. Le manifeste va d'ailleurs aussi en ce sens, en concluant sur la proposition d'une « convention internationale sur la démocratie alimentaire sur le modèle de la convention sur la culture ». Parmi les rédacteurs du manifeste, figure en effet le responsable du programme de recherche européen Lascaux, associant principalement des juristes partant du principe qu'« une amélioration de la sécurité alimentaire, à l'échelle mondiale, n'est possible que si les acteurs sont mis au cœur du système agroalimentaire comme des lois et des traités internationaux qui le gouvernent ». Sans développer ce que signifie mettre les acteurs « au cœur du système », le programme Lascaux a ainsi abouti à des propositions visant à faire évoluer le droit international (Bréger, Collart Dutilleul, 2016). Dans cette perspective, nous y reviendrons, il nous intéressera, à notre niveau, de questionner les possibilités de découplage (White, 1992) de nouveaux droits autour de l'alimentation, à partir de réseaux d'acteurs, à différentes échelles, à l'image des systèmes de garantie participatifs (Loconto, Fouilleux, 2016).

En ce sens, il s'agit d'abord de faire le lien avec une autre série de travaux faisant référence à la démocratie alimentaire : ceux l'illustrant à travers des actions collectives, ancrées localement, à travers lesquelles les citoyens non

seulement reprennent la main sur leur alimentation mais en plus définissent ensemble sa « durabilité ». Assumant son activisme, l'universitaire N. Hassanein (2003) part en effet du principe que la problématique de la durabilité implique des conflits de valeurs ne pouvant se résoudre par une autorité indépendante (science, religion, etc.). La démocratie alimentaire doit alors permettre de la définir socialement et politiquement. Par ce biais, la démocratie alimentaire « devrait » alors impliquer des transformations de valeurs et de pratiques pour des systèmes alimentaires durables et le bien des communautés. Hassanein pointe toutefois la nécessité, dans ces actions ou en amont, de renforcer la capacité d'agir des citoyens pour qu'ils puissent prendre part aux décisions, à travers une éducation à l'agriculture et à la cuisine mais aussi à la culture et à la pratique de la démocratie. En ce sens, la démocratie alimentaire n'est pas seulement un objectif ou un résultat, elle se comprend aussi à travers les processus qui peuvent aider à l'atteindre. Ce sont en effet ces processus qui peuvent permettre de transformer progressivement et durablement les systèmes agroalimentaires dominants vers des systèmes plus durables. L'analyse de ces processus reste toutefois limitée dans les travaux publiés, dans la mesure où les exemples concrets étudiés portent exclusivement sur des actions portées par des acteurs déjà « éclairés » et informés, désignées notamment sous le terme de « réseaux alimentaires citoyens » (Renting *et al.*, 2012). Dans ce cadre, alors, les processus relèvent, d'une part, du travail exercé par des acteurs très engagés, en tant qu'entrepreneurs de cause – ou de morale –, auprès d'acteurs l'étant un peu moins, suffisamment toutefois pour avoir fait le choix de participer volontairement à ces réseaux (Dubuisson-Quellier, 2011). D'autre part, ces réseaux en tant que mouvements sociaux, revendiquent, à des échelles supérieures, de nouveaux droits pour les personnes, dont celui de faire valoir le point de vue des personnes sur l'agriculture et l'alimentation, à l'image du réseau international Via Campesina, rejoignant ainsi la perspective des travaux abordant la démocratie alimentaire à travers la question du droit.

Dans tous les cas, les travaux publiés sur la démocratie alimentaire et sur les réseaux qui les portent ne rendent pas encore compte d'un mouvement plus général de renouveau démocratique autour de l'agriculture et de l'alimentation et plus précisément, qui se joue dans la reconnexion entre ces deux dimensions. La mondialisation des marchés et la standardisation des biens de consommation suscitent en effet, depuis quelques années, des pratiques de résistance et de différenciation qui ne relèvent plus des seuls réseaux militants. La médiatisation des impacts liés aux modèles de production industrielle et aux échanges à longue distance, qui éloignent production et consommation et écartent la grande majorité des acteurs des centres de décision, amène en effet un nombre croissant de citoyens ordinaires, d'opérateurs privés et d'acteurs publics à questionner leurs pratiques, ainsi que les modèles économiques et de développement sous-jacents. Ces mouvements peuvent les conduire à vouloir reprendre la main sur l'évolution de leurs cadres de vie et de consommation, à élaborer de nouveaux schémas de gouvernance et modèles économiques. Notre projet est à la fois de rendre compte de ces mouvements, dans leur diversité, et de les examiner sous différents angles, peu ou pas traités jusque-là dans les travaux sur la démocratie alimentaire.

2. Un programme de recherche sur la diversité des formes et des effets de la démocratie alimentaire

La reconnexion entre agriculture et alimentation, du Nord au Sud, fait émerger différentes expériences démocratiques : de la démocratie « par le bas », à travers des initiatives citoyennes construisant, par la délibération, une autre façon de produire et de consommer, à l'instar du projet fondateur des AMAP ou des systèmes de garantie participative, à la démocratie « par le haut », dans le cadre des dispositifs territoriaux de concertation autour de l'alimentation promus par la Loi d'Avenir en France depuis 2014 par exemple (Projets Alimentaires Territoriaux) ; de la démocratie « faible », à travers des initiatives – pouvant être portées par la grande distribution – donnant aux consommateurs la possibilité de se réapproprier l'origine et la qualité de l'alimentation (club de consommateurs...), à la démocratie « forte », dans le cadre d'actions revendiquant la co-production de nouvelles règles d'échange économique et de vie ensemble à partir du lien agriculture-alimentation, en impliquant les acteurs marginalisés, tels que certains jardins communautaires aux Etats-Unis ou groupements d'achat solidaires en France (Chiffolleau, Paturel, 2016a).

Le collectif de recherche « Démocratie alimentaire dans la dynamique des marchés » de l'UMR Innovation, associant des chercheurs de l'Inra et du Cirad, vise à comprendre et, dans certains cas, à accompagner ces expériences. Une des hypothèses consiste d'abord à penser que ceux-ci illustrent plus largement les dynamiques sociales à l'œuvre au sein de sociétés hypermodernes, marquées par la volonté des individus d'être reconnus comme sujets dans l'explication et la construction du social, le partage d'un horizon de justice sociale, la focalisation de l'action dans et pour le proche, tout en témoignant d'inconstances et de contradictions (Bajoit, 2003). S'ils ont été surtout étudiés dans les sociétés occidentales, ces mouvements concernent en effet aussi les pays du Sud, à l'instar de la « modernité alternative » décrite en Afrique du Sud par exemple (Greenstein, 2010).

Référencer ces expériences démocratiques aux mutations des sociétés contemporaines est une première façon, pour notre collectif, d'ouvrir une nouvelle perspective par rapport aux travaux publiés sur la démocratie alimentaire. Dans cette perspective, il s'agit de repenser en quoi et à quelles conditions la participation des personnes à une action collective autour du lien agriculture-alimentation s'inscrit dans une trajectoire de construction de sujets, à la fois acteurs, sociaux, réflexifs, existentiels (de Gaulejac, 2009). Il s'agit dans le même temps d'évaluer les effets concrets de cette participation sur les pratiques des acteurs ordinaires, non-initiés, au regard du défi écologique en particulier, en approfondissant l'analyse des dynamiques d'apprentissage par une analyse de réseaux (Lazega, 2002), en comprenant aussi le changement de pratiques comme étant lié à une évolution dans les règles cadrant les échanges

économiques. L'analyse du potentiel transformatif de la démocratie alimentaire passe en effet aussi par un approfondissement des modèles économiques que les expériences démocratiques autour de la reconnexion agriculture-alimentation font émerger ou évoluer, au-delà, souvent, d'une référence générale à un commerce plus « juste ». Nous raisonnons finalement la démocratie alimentaire en termes de construction sociale, génératrice de formes et d'effets dans les marchés et les systèmes alimentaires, en intégrant, dans une approche croisant la sociologie économique, l'économie institutionnelle et l'approche par le *care*, les dimensions économique, organisationnelle et politique.

A partir de la sociologie économique, en croisant différentes traditions, nous considérons que produire, acheter, consommer ou bien encore participer à une décision relative aux systèmes alimentaires est une action « encadrée » dans des structures sociales, qui en modifient la forme et les effets. Ces structures sociales sont à la fois des relations interpersonnelles (Granovetter, 1985 ; White, 1992), des représentations collectives, des institutions (Levesque *et al.*, 2001), découplées des réseaux qui les ont initiées (White, 1992). Ce sont aussi des dispositifs et des instruments, socialement construits, avec une participation croissante des usagers (Callon, 1996). A partir de l'économie institutionnelle, nous comprenons la notion d'institution comme l'ensemble des règles, formelles et informelles, et des normes qui interviennent dans la coordination des échanges entre les acteurs d'un système alimentaire, dans la perspective d'un système plus juste (gouvernance, chaînes de valeur). Ces règles et normes interviennent aussi dans la définition collective et la gouvernance de biens communs tels que l'alimentation, l'agriculture ou le système alimentaire, objets d'actions collectives pour la construction de nouveaux droits (Commons, 1950 ; Ostrom, 2005). A partir de l'approche par le *care*, nous supposons que la participation dans les systèmes alimentaires est à la fois contrainte par des rapports de domination au sein des sociétés en général, cadrée par différentes visions de la justice sociale et favorisée par l'action menée par certains acteurs pour « réparer » le monde et ouvrir de nouvelles possibilités à des acteurs marginalisés (Fraser, 2008 ; Tronto, 2009).

A travers des initiatives démocratiques contrastées (par le bas, par le haut, faible, forte) et de manière transversale, il s'agit alors pour notre collectif d'étudier la forme concrète que prend la démocratie, en caractérisant la façon dont les acteurs participent, selon les personnes et dans la durée, en analysant les réseaux, dispositifs, règles, normes, instruments qui construisent la participation des acteurs, en identifiant les principes éthiques et de justice qui sont mobilisés dans les différentes formes de démocratie, à l'épreuve des décisions relatives aux actions économiques en particulier (produire, fixer un prix, (re)distribuer, vendre, consommer...). Il s'agit ensuite d'évaluer les effets de ces formes démocratiques à l'échelle des acteurs, de leur système alimentaire et dans des niveaux plus englobants, dans une double perspective de durabilité de l'alimentation (Esnouf *et al.*, 2012) et de transformation sociale (Klein *et al.*, 2016). Il s'agit dans le même temps, de contribuer, à partir de l'analyse des formes et des effets de la démocratie, aux innovations organisationnelles et institutionnelles favorisant la transition des systèmes alimentaires vers des

systemes plus durables, mais aussi de questionner les façons de faire de la recherche adaptées à la prise en compte de ces enjeux.

3. Deux terrains à l'épreuve

Le besoin, l'attente, l'injonction ou bien encore la proposition à des fins politiques ou commerciales, de « participer » aux décisions relatives à l'alimentation, en faisant le lien avec la production agricole, génèrent différentes expériences démocratiques autour du lien agriculture-alimentation, que nous cherchons à étudier en France et au Vietnam en particulier. Dans cette communication, nous proposons de souligner les éléments saillants, au regard de certaines questions ouvertes précédemment, issus de deux terrains étudiés et accompagnés depuis plusieurs années.

Le premier terrain est celui de l'approvisionnement local de l'aide alimentaire, qui vise à la fois à faciliter l'accès des plus démunis à une alimentation plus fraîche et plus diversifiée, et à redonner aux bénéficiaires la possibilité de choisir leur alimentation tout en comprenant les enjeux socio-politiques et économiques associés. L'aide alimentaire, en France et plus largement, en Europe, s'appuie en effet principalement sur la distribution de colis-repas, composés de produits issus de filières longues et en majorité transformés. Construite comme une solution d'urgence au départ, l'aide alimentaire a rapidement pris la dimension d'une filière économique, subventionnée par l'Europe et les Etats, complétée par des dons en argent et en nature permettant notamment, aux entreprises de l'agroalimentaire, de bénéficier d'avantages fiscaux (Paturel, 2013). En France, de nombreuses critiques ont été adressées à cette filière, pointant, en particulier, le manque de dignité accordée aux personnes (Rymarsky, Thirion, 1997), dans un cadre où l'aide alimentaire, accompagnée de prescriptions, apparaît aussi clairement comme un dispositif de contrôle social de l'alimentation des personnes précaires. L'émergence du réseau des épiceries solidaires (ANDES, en 2001) est issue ainsi d'une volonté d'agir de manière moins stigmatisante et plus respectueuse des personnes : en instaurant le principe d'un don alimentaire avec contrepartie (financière), en leur donnant la possibilité de choisir les produits qu'elles souhaitent consommer. Le cadre du choix y reste néanmoins limité aux produits, souvent bas-de-gamme, peu diversifiés et rarement frais, distribués par les épiceries solidaires. En 2010, l'une de nous a alors proposé à une antenne locale des Restos du cœur (département de l'Hérault) d'introduire des produits achetés à des producteurs locaux. Avec l'appui logistique du marché d'intérêt national et de deux grossistes régionaux, les colis distribués par l'antenne locale des Restos du cœur ont pu être composés à 85% de fruits et légumes frais et diversifiés. L'expérimentation dans l'Hérault entre dans sa sixième année et a été étendue au sein de l'ANDES, dans plusieurs épiceries solidaires, dans trois régions en France. Ces expérimentations ont fait l'objet de plusieurs articles, dans lesquels nous questionnons, par exemple, la forme moderne de don que constitue le don via une organisation (Chiffolleau, Paturel, 2016b), dans la lignée des travaux de P. Steiner (2001). Il nous intéresse ici d'esquisser ici une autre

dimension de l'analyse : à travers l'approvisionnement local de l'aide alimentaire, la visée est de permettre aux bénéficiaires de retrouver un statut de citoyen, que la fourniture de produits bas-de-gamme, choisis ou non, ne permet pas. Cette visée, toutefois, amène à questionner plus avant les principes de justice sociale qui fondent cette initiative et plus largement, les différentes initiatives qui se développent aujourd'hui autour de la solidarité alimentaire.

L'approche par le *care* rend compte de deux argumentaires autour de la justice sociale, à l'œuvre dans les initiatives visant à réparer le monde (Fraser, 2011) : le premier s'énonce sur le registre de la redistribution des ressources pour contrer les inégalités ; le second porte sur le respect des différences des personnes ou des groupes sociaux (ethniques, culturels, sexuels...) qui cherchent à contrer les normes dominantes, en tant que nécessité pour accéder à un traitement égalitaire. Ce deuxième type d'argumentaire, dans le cadre de sociétés d'individus (Martucelli, de Singly, 2008), rend visibles des revendications identitaires et pose la question de la reconnaissance sociale et politique de sujets singuliers et de groupes sociaux aux besoins spécifiques (Honneth, 2000 ; Renault, 2000). Ces deux argumentaires s'opposent et bien souvent s'excluent réciproquement. Les partisans de la redistribution vont jusqu'à affirmer que les revendications identitaires nient les rapports de domination au profit d'une revendication du sujet ; quant aux tenants de l'argumentaire identitaire, ils mettent en avant que la seule préoccupation de redistribution ne peut pas prendre en compte les aspirations subjectives des personnes et empêche la reconnaissance de ces groupes dans l'espace public. Même s'il permet une avancée en termes de citoyenneté, le cas des Restos du cœur montre une approche de la justice sociale qui reste d'abord ancrée dans le premier argumentaire : un devoir moral de traitement égalitaire des individus et qui s'appuie sur une logique de redistribution (Fraser, 2011). Ici, la justice consiste alors à fournir des fruits et légumes plus frais pour les bénéficiaires, au même titre que les autres consommateurs d'une part, à ouvrir les fonds de l'aide alimentaire aux producteurs locaux au même titre que les bénéficiaires de l'aide alimentaire d'autre part. Pour autant, même si la justice ne s'étend pas encore à la reconnaissance des problèmes spécifiques des personnes ou de groupes sociaux spécifiques tels que les « agriculteurs du milieu »² (Lyson *et al.*, 1999), en grande difficulté économique en France et dans le sud de la France en particulier, les nouvelles relations d'apprentissage créées par le dispositif dans l'Hérault ont permis d'initier un débat sur la durabilité de l'alimentation : bénéficiaires, mais aussi bénévoles, ont pu comprendre l'injustice du modèle agro-industriel, ne permettant plus à un nombre croissant de producteurs de dégager un revenu de leur travail. Ils ont aussi pu saisir les conséquences environnementales d'une nourriture à pas cher, issue d'une agriculture basée sur l'utilisation massive d'intrants. Ces apprentissages leur ont donné les moyens de questionner la Loi récemment adoptée, proposant, dans la perspective du développement durable, de lutter contre le gaspillage en valorisant dans l'aide alimentaire les produits

2 On entend par-là des agriculteurs dont les exploitations sont d'un côté, trop petites pour être compétitives sur les marchés internationaux, de l'autre, trop grandes et pas assez diversifiées pour être d'emblée légitimes dans les systèmes de vente directe de type AMAP ou marchés de producteurs.

issus des supermarchés ou de la restauration collective et destinés à être jetés. Pour autant, l'urgence de solidarité reste telle qu'elle bloque le déploiement d'un débat démocratique autour des alternatives, même si nous accompagnons son émergence dans le cadre du RMT³ Alimentation locale.

Le second terrain est celui de la mise en œuvre et de la diffusion d'un système de signalisation de l'origine et de la qualité des produits sur des marchés locaux, supposant une délibération entre les différents acteurs d'un système alimentaire sur les critères de « local » et « durable ». L'initiative est née en 2008, à travers la création d'un marché en circuit court, avec l'appui d'un membre de notre collectif. L'idée était, au départ, de redynamiser une cité-dortoir, la ville de Grabels (6 000 habitants), située en zone périurbaine de Montpellier. L'équipe municipale nouvellement élue, portée par un maire Front de Gauche, voyait, dans un marché, un moyen à la fois de renforcer le lien social mais aussi de permettre à la population d'accéder plus facilement à des produits frais et diversifiés. L'équipe ne souhaitait donc pas d'un marché bio, trop élitiste, ni d'un marché de producteurs, à l'offre trop irrégulière, mais souhaitait toutefois, à travers ce marché, « soutenir la petite agriculture locale ». Nos travaux sur les circuits courts, à une période où l'on en parlait peu en dehors des AMAP, les ont alors intéressés et ont aidé à la conception collective d'un marché innovant, composé de producteurs, commerçants et artisans en circuit court, basé sur une charte et une gestion collégiale avec trois collèges (collectivité, exposants, consommateurs). Le marché a été rapidement un succès (20 exposants, plus de 400 clients réguliers chaque semaine, pour un panier moyen de 30 euros) mais certains consommateurs ont, en 2010, fait part de leurs doutes concernant l'origine des produits tout en demandant des produits « moins chers ». L' élu en charge du marché a alors eu l'idée de signaler l'origine des produits à travers les étiquettes apposées sur les étales, à l'aide d'un code couleur simple. De notre côté, nous avons proposé de préciser la qualité des produits proposés sur le marché de façon à déplacer les consommateurs vers une évaluation du rapport qualité-prix. Le comité a ainsi discuté des critères caractérisant l'offre proposée sur le marché, dans l'idée de communiquer, avec transparence, sur les engagements des exposants en matière d'origine des produits et de pratiques de production.

Les débats au sein du comité ont d'abord montré la méconnaissance, par les consommateurs mais aussi les représentants de la collectivité, des réalités du monde agricole et des conditions de production d'une alimentation « durable ». Après discussion avec les producteurs, facilitée par notre intermédiaire et par des visites d'exploitations, ils ont pu à la fois s'initier à la diversité des modèles agricoles, au-delà du bio vs. agriculture industrielle, délibérer autour des pratiques à la fois importantes à respecter ici et par eux, techniquement faisables et économiquement viables pour les producteurs, lesquels, dans le cas de Grabels, sont aussi des « agriculteurs du milieu ». Les producteurs ont ensuite dû

3 Réseau Mixte Technologique, dispositif financé par le Ministère de l'agriculture pour fédérer les acteurs de la recherche, de la formation et du développement autour de sujets jugés prioritaires pour le secteur agricole. Le RMT Alimentation locale, agrée en 2015, est co-animé par la Fédération nationale des Civam et par l'Inra et s'intéresse aux chaînes alimentaires courtes et de proximité pour une alimentation durable ; <http://rmt-alimentationlocale.org>

ajuster leurs pratiques, en matière de respect de la saisonnalité en particulier, mais ont pu le faire à leur rythme, en saisissant l'enjeu de participer à un marché pas comme les autres : enjeu économique, car le marché, équipé de nouveaux outils et règles favorisant la confiance (charte, système d'étiquetage, contrôle participatif), a augmenté et fidélisé sa clientèle ; enjeu identitaire, en tant que contributeurs de l'innovation étiquetage. Les apprentissages ont ensuite été relayés, entre consommateurs en particulier, conduisant une grande partie de ces derniers à renforcer leurs achats des produits identifiés comme locaux et durables, tout en se déclarant, eux aussi, fiers de participer à la réussite d'un système plus « juste ». Ce deuxième terrain montre ainsi à quelles conditions (relations, outils, règles) la participation est rendue possible et favorise les apprentissages nécessaires à des changements de pratiques. Il met aussi en évidence l'intérêt, dans cette expérimentation démocratique autour du lien agriculture-alimentation, de penser ensemble émancipation collective et individuelle (Corcuff, 2000 ; Boltanski *et al.*, 2014), dans la mesure où l'émergence de la critique sociale des modèles agricoles – y compris d'un bio sans solidarité – se nourrit ici des besoins de reconnaissance intersubjective.

Discussion

Les deux initiatives présentées ci-dessus sont aujourd'hui en phase d'essaimage en France⁴ et leur mise en place, dans de nouveaux territoires, pose à chaque fois la question des conditions d'exercice d'une expérience démocratique ouverte aux acteurs les plus éloignés des processus de décision. La tentation semble en effet grande de s'orienter vers un « réseau alimentaire civique », entre acteurs éduqués, reléguant alors la solidarité à une forme de néo-paternalisme. Pour aider l'action dans ces initiatives et dans d'autres situations d'innovation que nous observons, favoriser leur trajectoire démocratique (du haut vers le bas, de faible à forte), nous proposons alors une lecture des initiatives à travers différents indicateurs, dans la perspective des nouveaux indicateurs de richesse (Gadrey, Jany-Catrice, 2005) :

Indicateurs servant à caractériser l'initiative démocratique	Questionnements
<i>Réseau</i>	Quelles relations entre qui et qui (dialogue, collaboration...) et quels effets (apprentissages, valorisation de soi...) ?
<i>Solidarité</i>	Quelle pratique de la justice et sous quelle forme ? (redistribution, reconnaissance)
<i>Participation</i>	Quelles conditions et quelle nature de la participation, en particulier des acteurs les plus vulnérables ?

Notre action auprès de ces initiatives nous amène à ouvrir la discussion autour de la notion de recherche « engagée », que nous avons décrite par ailleurs comme

⁴ Le système d'étiquetage est diffusé sous la marque collective Ici.C.Local, d'utilisation gratuite, supposant la mise en place d'un comité de suivi associant, a minima, exposants et consommateurs, et un contrôle participatif.

« l'organisation de complémentarités intégrant les positions exclues », les « positions » relevant à la fois de l'insertion dans les réseaux et d'un ensemble de pratiques spécifiques (Chiffolleau, 2009). A côté de la recherche militante, dans laquelle les chercheurs interviennent dans le débat public et agissent avec leurs partenaires au nom de valeurs qu'ils défendent, la recherche engagée relève, pour nous, de chercheurs qui assument leur responsabilité et la responsabilité de leur institution dans la vulnérabilité des autres et accompagnent le processus de « réparation », principalement par un travail de liaison et d'effet-miroir mettant en lumière les acteurs « ordinaires ». Il n'en reste pas moins que notre proposition de construire la démocratie par et dans les marchés, même si elle est efficace, peut être vue comme un renoncement à l'idée de critique sociale. Plus encore, elle pourrait s'analyser comme une contribution au régime agro-alimentaire dominant, en permettant d'autant mieux à ses acteurs d'internaliser la critique et de se renouveler (Boltanski, Chiappello, 1999). L'idée est pourtant de penser que les marchés peuvent aussi constituer des espaces d'innovation sociale contribuant à une transformation de l'ordre social établi (Klein et al., 2016), à travers la construction de règles démocratiques et de nouvelles alliances pour une « autre économie ». Bien que sceptique au regard de la portée transformatrice du « capitalisme vert » que Friedmann décrit comme issu d'une internalisation des alternatives écologiques (Friedmann, 2005), McMichael (2009) montre également en quoi le régime agro-alimentaire « entrepreneurial », qui aujourd'hui succéderait au régime mercantile-industriel initié après la seconde guerre mondiale, est traversé de tensions, du fait de processus structurant de nouveaux liens entre les différentes dimensions de l'agriculture et de l'alimentation. La recherche engagée, en éclairant ces processus, peut alors aider à la fois à construire un nouvel équilibre au sein du régime agro-alimentaire et participer au renouveau démocratique dans les sociétés contemporaines, au Nord et au Sud.

Références

- Bajoit G., 2003. *Le changement social*. Paris, Armand Colin.
- Boltanski L., Chiappello E., 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Boltanski L., Fraser N., Corcuff P., 2014. *Domination et émancipation. Pour un renouveau de la critique sociale*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2014.
- Breger T., Collart Dutilleul F., 2016. Droit commercial : pour une exception alimentaire. *Projet*, n°353, p. 65-69.
- Chiffolleau Y., Paturel D., 2016. L'innovation sociale par le don organisationnel : les Restos du cœur. In S Naulin, P. Steiner (dir.), *La solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 19-48.
- Chiffolleau Y., 2009. La sociologie des réseaux au service d'une recherche engagée : trajectoire de recherche d'équipe en viticulture languedocienne. In P. Béguin, M. Cerf (dir.), *Les chemins de l'action*, Paris, Octarès, p. 111-127.
- Commons J. R., 1950 (1970). *The Economics of Collective Action*, The University of Wisconsin Press, Madison, Milwaukee.

- Corcuff P., 2000. Nouvelles sociologies, anthropologies et éthique de l'émancipation. Pistes programmatiques. *L'Homme et la société*, n°136-137, p. 157-169.
- Esnouf C., Russel M., Bricas, N. (coord.), 2011. *Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique duALIne*. Paris, Editions Quae.
- Fraser N., 1998. Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires. *Politique et Sociétés*, vol. 17, n°3, p. 9-36.
- Friedmann H., « From colonialism to green capitalism: social movements and the emergence of food regimes », F. H. Buttel, P. McMichael (dir.), *New directions in the sociology of global development. Research in rural sociology and development*, Oxford, Elsevier, 2005, p. 229-267.
- Gadrey J., Jany-Catrice F., 2005. *Les nouveaux indicateurs de richesse*. Paris, La Découverte.
- Gaulejac V (de), 2009. *Qui est « je » ? Sociologie clinique du sujet*. Paris, Éditions du Seuil.
- Granovetter, M. S., 1985. Economic action and social structure. The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, 91 (3), p. 481-510
- Greenstein R., 2010. Alternative modernity : development discourse in post-Apartheid South-Africa. *International Social Science Journal*, 60(195), p. 69-84.
- Honneth A., 2000. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, Editions du Cerf.
- Klein J.-L., Camus A., Jetté C., Roy M., 2016. *La transformation sociale par l'innovation sociale*. Québec, PUQ.
- Lang, T. 1998. Towards a food democracy. In *Consuming passions: Cooking and eating in the age of anxiety*; Griffiths, S., Wallace, J., Eds.; pp. 13-24.
- Laville J.-L., Cattani A. D. (dir.), 2005. *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.
- Lazega E., 2002. Réseaux et capacité collective d'innovation : l'exemple du brainstorming et de sa discipline sociale. In N. Alter (dir.), *Recherches sur l'innovation*, Paris, La Découverte.
- Lyson T.A., Stenveson G.W., Welsh R. (eds), 2008. *Food and the mid-level farm. Renewing an agriculture of the middle*, Cambridge, Massachusetts, London, England, The MIT Press.
- McMichael P., 2009. A food regime genealogy. *The Journal of Peasant Studies*, n°36(1), 2009, p. 139-169.
- Malassis L., 1994. *Nourrir les hommes*. Paris, Dominos - Flammarion.
- [Martucelli](#) D., De Singly F., 2009. *Les sociologies de l'individu*. Paris, Armand Colin, Série « 128 ».
- Ostrom E., 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, New York, Cambridge University Press.
- Patrel D., 2013. Aide alimentaire et accès à l'alimentation. *Texte d'introduction au séminaire*, Montpellier, janvier 2013 ; <http://www.les-seminaires.eu/aide-alimentaire-et-acces-a-lalimentation/>.
- Renault E., 2000. *Mépris social. Éthique et politique de la reconnaissance*, Éditions du Passant, Bègles.
- Renting H., Schermer M., Rossi A., 2012. Building Food Democracy: Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food, Citizenship. *Int. J. of Soc. of Agr. & Food*, vol. 19, n°3, pp. 289-307.
- Rymarsky C., Thirion M.C., 1997. *La face cachée de la faim : l'aide alimentaire en France*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer.
- Tronto J., 2009. *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, Editions La Découverte.
- White H. C., 1992. *Identity and control*, Harvard, Harvard University Press.